

Tremplin DEC - Accès français (081.C6)

Ce cheminement est la version locale du profil ministériel 081.C6 Intégration à la société québécoise qui est adapté aux besoins des étudiantes et étudiants issus de l'immigration. Il permet entre autres de proposer un cours adapté aux besoins des étudiants non francophones afin qu'ils puissent y parfaire leurs habiletés en français. Comme le stipule le Ministère, ce cours « s'adresse à des élèves qui ont fait leurs études secondaires à l'extérieur du Québec et dont la langue maternelle n'est pas le français. » (MESRST, 2013)

Admissibilité :

Les étudiants qui ont obtenu un résultat au TFI entre 605-780 sont admissibles pour s'inscrire à ce profil du cheminement Tremplin DEC. Il est à noter que celui-ci est offert seulement au campus Gabrielle-Roy. La personne admissible doit être inscrite à temps plein (4 cours ou 12 heures de cours par semaine). Une demande d'exemption au statut temps plein peut être soumise à l'aide pédagogique individuelle (API).

Cours de français :

- Les étudiants doivent obligatoirement être inscrits au cours 601-016-50 *Pratique du français, langue d'enseignement, pour les élèves non francophones*;
- Il s'agit d'un cours de 6 heures par semaine, soit 90 heures pour la session, avec une pondération de 2-4-4;
- Il est à noter que ce cours spécial de renforcement en français pour les étudiants allophones devra être réussi pour permettre l'admission aux programmes réguliers du Cégep de l'Outaouais;
- L'étudiant réussissant ce cours n'a pas besoin de refaire le TFI;
- Une fois le cours 601-016-50 réussi, l'étudiant poursuit sa séquence en français en s'inscrivant au cours régulier de renforcement en français, soit le 601-013-50 *Renforcement en français, langue d'enseignement*.

Cheminement particulier et mesures de soutien:

L'aide pédagogique individuelle (API) offrira à la personne admissible de compléter son horaire (maximum de 4 à 5 cours) en ajoutant des cours pertinents selon son profil et le programme visé (sous réserve des places disponibles et de la compatibilité avec l'horaire). Des mesures de soutien, telles du mentorat, des jumelages avec des étudiants francophones non issus de l'immigration, des rencontres de pratique de conversation française et le Centre d'aide en français écrit, pourront être offertes.